

Association Musique et Danse Pont Saint Martin

Siret: 32289401500047
Passage de la source
44860 Pont Saint Martin
Mail: musiquepsm@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

ממת

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le dossier d'inscription pour les cours de musique de l'année scolaire 2023-2024.

Les inscriptions auront lieu à Pont St Martin au 3eme Lieu

ATTENTION

La confection des plannings étant très complexe, les dossiers de réinscription nous parvenant après le 30 juin se verront appliquer une majoration de 30€.

Ν

Nous vous remercions de <u>compléter lisiblement ce dossier</u> avant de nous le remettre, en particulier un numéro de téléphone ainsi que votre adresse de messagerie internet.

Comme chaque année, nous nous efforcerons de satisfaire vos demandes en matière de planning des cours tout en tenant compte de nos contraintes en termes de :

- disponibilité des salles
- disponibilité des professeurs
- planning des activités de l'association.

Les membres du bureau vous remercient par avance pour votre compréhension.

Les horaires de cours seront clôturés à la rentrée.

Votre engagement associatif (Non facultatif) Notre association est gérée par des bénévoles. Ils ont besoin de votre aide! Choix d'un temps fort vous engageant à aider l'association

- ☐ Organisation Participation Audition de Noel
- ☐ Organisation Participation Spectacle de fin d'année
- ☐ Gestion Inscriptions juin
- ☐ Carrefour des associations
- ☐ Gestion de l'association à l'année



ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION MUSIQUE ET DANSE Année 2023 – 2024

2023-2024								
MUSIQUE	Age	Instrument	Éveil/FM	Groupe	Chant	Tarif	Tarif Hors commune	Nb inscrits Minimum
Éveil musical	MS – GS (4 – 5 ans)		45 min			175 €	220 €	6
Découverte Instrumentale (Flûte traversière/à bec, Trompette, Guitare classique, Batterie, Saxophone*, Violon*) * sous réserve	A partir du CP (6 ans et +)	30 min (Groupe de 3)				235€	295 €	Multiple de 3
Instrument** + Formation Musicale	A partir du CE1 (7 ans et +)	30 min (Individuel)	1 heure			470 €	585 €	
Formation Musicale	A partir du CE1 (7 ans et +)		1 heure			140 €	175€	
Instrument** + Groupe Instrumental	A partir de la FM5	30 min (Individuel)		1 heure		470 €	585 €	
Instrument seul ** (Niveau confirmé)	Adultes ou + de 15 ans	30 min (Individuel)				380 €	475€	
Instrument ** + Formation Musicale (Niveau débutant)	Adultes ou + de 15 ans	30 min + (Indivi	15 min duel)			560 €	700 €	
Chant individuel / Technique vocale	(6 – 18 ans)				30 min (Individuel)	420 €	525 €	
	+18 ans				45 min (Individuel)	630 €	785€	
Chorale	(6 – 10 ans) (11 – 14 ans) (15 – 17 ans)				1 heure	280 €	350 €	5 par groupe

^{**} Violon, piano, flûte traversière, trompette, trombone, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, guitare folk, banjo, mandoline, batterie, saxophone, accordéon chromatique.

Adhésion Familiale Association Musique et Danse (par famille) :

Réduction pour inscriptions familiales multiples Musique & Danse :

16,00€

- 30€ pour 3 inscriptions - 50€ pour 4 inscriptions et plus

Vos contacts:

musiquepsm@gmail.com



Notice d'informations

I. Fiche d'inscription familiale

Une fiche d'inscription familiale pour la musique **et** une fiche d'inscription familiale pour la danse. Merci de signaler lorsqu'il y a inscription en musique et en danse (une seule adhésion familiale à régler).

Représentant légal : Indispensable à renseigner lisiblement

Adresse postale: Elle nous est nécessaire.

N° de téléphone, Email : Un numéro de téléphone est indispensable, il ne sera diffusé qu'aux membres

du bureau de l'association, voire aux professeurs. Il sert à vous joindre en cas d'évènement imprévu. Vous pouvez noter plusieurs numéros, mais par égard pour les factures téléphoniques des bénévoles, merci de bien vouloir dans la

mesure du possible nous communiquer un numéro de téléphone fixe.

Verso de la fiche: A compléter <u>précisément</u> (Nom, prénom, date de naissance, et type de

règlement)

II. Pour que l'inscription soit effective, le dossier doit être complet

- En cas de candidatures trop nombreuses pour une activité ou un instrument la priorité sera donnée :
 - Aux enfants, quelle que soit la date de l'inscription.
 - Aux adhérents qui auront accepté de soutenir l'association et/ou respecté le règlement intérieur les années précédentes (pour les anciens adhérents)
- La fiche d'inscription totalement renseignée (ne pas oublier de remplir le verso, et de signer en bas de page). La signature de l'inscription vaut acceptation du règlement de l'association.
- <u>Un certificat médical</u> datant de moins de 3 mois au 1^{er} octobre de l'année en cours pour toute inscription en danse (à fournir au premier cours. Attention aucun élève ne pourra participer au cours sans ce certificat).
- Le règlement des cours et de la cotisation : les chèques sont à mettre à l'ordre de l'association Musique et Danse (AMD). Nous acceptons les chèques vacances et les Pass Culture.

III. Vous gardez en votre possession

- La présente notice d'information, le règlement interne et les tarifs.
- La liste des engagements associatifs, après avoir coché votre choix

IV. Fournitures

• L'association ne prend pas en charge les frais d'achat des méthodes d'apprentissage, des partitions et des instruments.



REGLEMENT INTERNE MUSIQUE ET DANSE

Assiduité

L'inscription aux cours de l'association Musique et Danse est un engagement d'assiduité pour l'année complète. L'association emploie des professeurs de danse et de musique, auxquels elle signe des contrats de travail. Cela représente un engagement moral mais surtout légal auquel l'association ne peut se soustraire.

Tout nouvel adhérent **en section Danse** pourra bénéficier d'un cours d'essai. A l'issue de celui-ci, l'inscription sera effective, définitive et non remboursable.

Remboursement

Pour la raison citée ci-dessus, si vous décidez de ne plus suivre les cours à quelque moment que ce soit dans l'année, il ne sera procédé à aucun remboursement. L'absence de certificat médical n'est pas un motif de remboursement. Seule la production d'un certificat de contre-indication permettra l'examen d'un éventuel remboursement.

Calendrier

Un calendrier des cours et des évènements vous sera distribué en début d'année. Conservez –le. Il indique en particulier les dates des éventuels rattrapages de cours.

Référents

Les professeurs de l'association ont été répartis pour que chacun d'eux soit associé à un membre du bureau « référent ». C'est à ce « référent » en particulier que vous devez adresser toute demande d'information ou remarque.

Inscriptions

Toute inscription après les dates prévues sera soumise à l'avis du Bureau AMD

Certificat médical (élèves de danse seulement)

Un certificat médical de moins de 3 mois au 1^{er} octobre de l'année en cours est obligatoire. Attention aucun élève ne pourra commencer les cours tant que le certificat ne sera pas remis à l'association.

Absence

En cas d'absence d'un professeur, l'association fera tout son possible pour prévenir les élèves ou les familles par téléphone ou à défaut par affichage sur les portes des locaux. Mais le délai peut être court ou le professeur dans l'impossibilité d'avertir (accident, panne...).

Les parents ou personnes accompagnant les enfants doivent donc s'assurer de la présence du professeur.

Les professeurs et l'association ne peuvent être considérés comme responsables en dehors des salles de cours.

En cas d'absence de l'élève: pour les cours de musique essayer de prévenir le professeur s'il a souhaité vous communiquer ses coordonnées, ou le membre du bureau référent. Les professeurs se déplacent parfois pour un seul cours et parfois d'assez loin. Merci de leur éviter un déplacement inutile. Pour les cours de danse, essayer de prévenir le référent en cas d'absence prolongée.

Représentations

Si l'élève s'engage à participer au gala de danse ou à l'audition de musique, il s'engage aussi à participer aux répétitions permettant de l'y préparer.



Fiche d'inscription familiale – Année 2023 / 2024

Coordonnées du représentant légal du ou des élèves inscrits au verso

M Mme		
Nom :		
Prénom :		
Adresse:		
	Contact 1	Contact 2
Tél domicile :		
Tél Portable :		
Tél Professionnel :		
Adresse Mail en Majuscule :		
	Merci de compléter au verso : - Les cours souhaités - Les modalités de paiement.	
Autorisez-vous la diffusion de Attestation de paiement de	de vos coordonnées au sein de l'association? (mandée : OUI NON	
Utilisation de l'image de mo	on enfant ou de mon image par l'association :	□ oui non □
	déclare avoir pris c Danse et nous engageons, ma famille et moi, à	
Date	Signature	



Elève (s) - Année 2023 / 2024

Nom	Prénom	Date de naissance	Cours – Atelier - Instrument	Montant	Commentaire
Adhésion fan	niliale			16 €	
Supprimer si l'adhé	sion a été réglé	e pour la dans	е		
Réduction : - 30	€ pour 3 insc	riptions			
- 50€ pour 4 inscriptions ou plus			lus		
TOTAL					

Règlement

Chèques vacances détachés Espèces			€
			€
	res (d'octobre 2023 à juin 2024) - chèques dans l'ordre croissant des nun	•	
Banque	N° du Chèque	Mois du débit	Montants (pas de centimes)
		Octobre 2023	€
		Novembre 2023	€
		Décembre 2023	€
		Janvier 2024	€
		Février 2024	€
		Mars 2024	€
		Avril 2024	€
		Mai 2024	€
		Juin 2024	€

Montant total réglé	 €
Reste à devoir	 €
ue caution en attente complément règlement	 €